

Tulle, le **19 DEC. 2022**

Madame la présidente,

Le projet de schéma de cohérence territoriale (ScoT) Xaintrie Val'Dordogne a été soumis à l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) qui a statué lors de sa séance du 15 décembre 2022.

Cet avis doit être joint à l'enquête publique du ScoT.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis émis par la CDPENAF.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération la plus distinguée.

La directrice départementale,



Marion SAADÉ

Madame Nicole Bardi  
Présidente de la communauté de communes  
Xaintrie Val'Dordogne  
Avenue du 8 Mai 1945 - BP 51  
19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE